

Port Wayne le 22 Juin 1867.

Père Frère. Père Porin Prop. C. H. E.

Très cher Père,

Le frère Bernard vient de me communiquer une lettre, écrite pour vos ordres, dans laquelle vous lui commandez d'envoyer immédiatement à Notre Dame les \$1000- qu'il a entre mains.

Il semble, très cher Père, que lorsque vous prenez un engagement, vous examiniez dans cet engagement que ce qui fait vous concerner, et que les intérêts et les droits de votre co-contracteur ne doivent nullement recevoir votre considération. Quand j'ai vu bâti la maison d'école pour les garçons, ne vous l'ai-je pas offerte aux conditions suivantes.

1^o Si les revenus de l'école ne suffisent pas pour donner \$500- à chaque frère la première année, je comblerai le déficit - et après ce terme nous prendrions d'autres arrangements.

Les revenus de l'école ont suffi aux dépenses de la première année, et alors nous sommes convenus que vous prendriez l'école à votre compte à la condition expresse que les profits des premières années seraient employés à mettre l'établissement sur un bon pied, à faire les améliorations nécessaires

et vous n'êtes aucunement d'accord sur
cette condition sine qua non.

L'année dernière quand je revins d'Europe, quel
me fut pas mon étonnement quand j'appris
que vous aviez arraché des mains de vos frères
les \$ 800 - de profit qu'ils avaient fait pendant
l'année de mon absence, Je vous en parlais
alors, et vous me dites que ce n'est qu'un
emprunt. Ces bons frères, en faisant plus d'épargne
que la règle ne leur impose ont fait cette somme
\$ 1000, et vous voulez les emprunter encore.

La fourmi n'est pas prêteuse, c'est la son
meindre défaut. Si vous avez vos besoins, nous
avons les nôtres - et apprenez que vous, c'est
la première personne, et que vous, c'est la
seconde, Les \$ 1000 - sont en ma possession
et lors de vous les envoyer, je réclame à titre
de stricte justice les \$ 800 - que vous avez
empruntés l'année dernière, Cinqe suum,
et je ne veux pas de tergiversation à cet égard.
Je parle tellement, comme je parle, que
lors même que je suis content de vos frères,
Je veux que vous les retiriez à l'instant,
si vous ne voulez pas rompre vos engagements.
Cet contrat pour moi est un contrat, et je
n'ai point d'égard avant Dieu avoir observé
toutes les conditions, et très cher Père, attendez-
vous à la pareille.

Plus nôtre que vous ne pensez

J. Benoit